

**Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO
Directrice des ressources humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex**

Lunel, le 24 septembre 2014

Objet : Relance de la
négociation GPEC

Madame,

Lors du CCE du 16 septembre 2014, les débats ont tourné à plusieurs reprises autour de la dégradation du dialogue social. Quelle que soit l'origine de cette situation, l'essentiel désormais est de trouver, le plus tôt possible, les voies d'un dialogue social normalisé. Il convient donc que toutes les parties en prennent la mesure et réfléchissent aux solutions pour sortir de la situation de blocage actuelle. Et c'est cette volonté d'avancer ensemble sur cette voie qui s'est dégagée dans les différents échanges du dernier CCE. Mais, selon nous, les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut les traduire par des actes concrets.

Aussi, dans ce contexte, la CFDT a proposé de poursuivre la négociation relative à la GPEC qui, de l'avis de tous, a été prématurément stoppée. Vous n'avez pas fermé la porte, à charge pour les organisations syndicales d'en formuler la demande. La CFDT a alors indiqué que telle serait sa démarche. En effet, nous ne souhaitons pas que la Gestion des Emplois et des Compétences se déroule sans qu'aucun texte conventionnel équilibré, entre les besoins de l'entreprise et les intérêts des salariés, ne vienne encadrer cette politique qui va s'étaler sur plusieurs années.

La CFDT vous demande donc de convoquer les organisations syndicales afin de poursuivre les débats sur la GPEC qui, comme nous l'avions déjà dit au mois de mai dernier, ne sont pas allés à leur terme.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Floréal PINOS

Délégué syndical central